Monsieur Jean CASTEX Premier Ministre 57 RUE DE VARENNE
75007 PARIS

Paris, le 6 avril 2021

Monsieur le Premier ministre,

Alors que le pays est frappé violemment par une troisième vague de contaminations au covid19 et doit une nouvelle fois prendre des mesures pour tenter d’endiguer l’épidémie, l’Uniopss souhaite vous alerter quant à la nécessité de prendre en compte, à hauteur de son importance, le secteur social et ses professionnels dans l’ensemble des décisions prises dans la gestion de la crise sanitaire.

Effectivement, les associations du secteur social et les professionnels qui y travaillent ont démontré depuis le début de la crise sanitaire et lors des confinements précédents que leurs actions étaient essentielles pour permettre la continuité de service indispensable dans les champs de l’hébergement, de l’insertion, de l’accès aux biens essentiels, de l’accompagnement social et de la lutte contre l’exclusion. Les associations que représentent le réseau Uniopss/Uriopss ont été surprises de découvrir que malgré tout, les professionnels de ces secteurs ne faisaient pas partie des professionnels « indispensables à la gestion de la crise sanitaire » et ne sont donc pas prioritaires concernant la garde et l’accueil de leurs enfants suite à fermeture des établissements scolaires. Les professionnels des lits d’accueil médicalisés, des lits halte soins santé, des appartements de coordination thérapeutiques ainsi que les intervenants dans les centres d’hébergement pour sans-abris malades du Covid sont loin de représenter l’entièreté des professionnels du secteur social et pouvoir assurer l’hébergement, l’accueil, l’accès aux biens essentiels des personnes en situation de précarité, alors que l’année écoulée a bien démontré que pour ces personnes, les conséquences de la crise sanitaire sont les plus importantes.

Qui plus est, cet « oubli » des professionnels du secteur social est plus que dommageable alors que ces derniers sont également écartés des listes prioritaires concernant la vaccination. Le cumul des oublis de ces professionnels dans la gestion de la crise sanitaire semble totalement inacceptable alors qu’ils œuvrent au quotidien à la continuité de services et de lutte contre l’exclusion et que nombre d’actions et d’activités ne peuvent être arrêtées, même dans le cadre d’une crise sanitaire. Ces décisions gouvernementales s’inscrivent dans la continuité de la prise en compte des publics précaires et des associations qui les accompagnent par le Gouvernement depuis le début du quinquennat.

L’Uniopss et les associations qu’elle représente demandent donc à ce que soit réellement pris en compte les besoins des plus précaires, qui sont aujourd’hui près de 10 millions et dont le nombre ne cesse de croitre. Il est indispensable de prendre en considération les associations et professionnels du secteur social dans l’ensemble des décisions prises dans la gestion de cette crise sanitaire afin que leurs conditions de vie ne s’en trouvent pas encore plus dégradées. Il est également essentiel d’enfin reconnaitre à sa juste valeur le travail mené par l’ensemble des professionnels du secteur depuis le début de la crise sanitaire mais également dans son ensemble.

Nous restons à votre disposition pour travailler ensemble à construire des réponses adaptées dans ce combat contre la précarité des personnes.

Nous vous prions d’agréer, Monsieur le Premier ministre, l’assurance de notre haute considération.

Patrick Doutreligne, Président de l’Uniopss

